

Un constat :

- > Dans certains cas, la rédaction du Plan de gestion reste assez théorique**
- > Mais il peut cependant être validé par l'administration**

Or, au stade du plan de gestion

- > Les caractéristiques hydrodynamiques n'ont pas toujours été définies**
- > Certains polluants « exotiques » peuvent être mal connus**
- > Les interactions des différents paramètres entre eux peuvent être difficilement prévisibles a priori**
- > Le rédacteur n'a pas forcément beaucoup de recul sur la faisabilité de la mise en oeuvre**

=> Pas de garantie de faisabilité ni d'efficacité.

Le Plan de gestion doit (devrait) donc être considéré comme

- > Un élément de réflexion et d'orientation de la prise de décision des phases suivantes**
- > Alors qu'il est (était) trop souvent considéré comme un Dossier de Consultation des Entreprise (DCE) ou a minima comme un Avant Projet (AVP)**

Or, au stade du DCE, sauf pour les cas simples

> **La constitution du DCE :**

- Nécessite l'acquisition de données complémentaires par rapport au stade PG
- Nécessite de vérifier la faisabilité et l'efficacité ... pour mieux maîtriser les intérêts du Maître d'ouvrage (Moa) en charge des travaux

> **Difficultés à plusieurs reprises de faire comprendre l'intérêt d'un pilote au Moa**

- Soit pour valider les orientations du PG
- Soit pour conforter un cahier des charges de travaux

=> Situation à risque pour le Maître d'ouvrage

Retour d'expérience :

- > **PG réalisé pour un liquidateur judiciaire**
- > **Validé par la DREAL**
- > **L'essai pilote est intégré (à la demande du maître d'ouvrage et après beaucoup d'insistance du BE) dans le DCE**
- > **la technique ne fonctionne pas suffisamment !**

L'essai pilote

- > Peut donc être indispensable entre le « premier jet » du plan de gestion et la définition du cahier des charges**

- > Et ce n'est pas si compliqué à mettre en œuvre !!!**

Coûts et responsabilités

- > **De 5 à 10 % du budget prévisionnel (plusieurs cas entre 20 et 30 k€)**
- > **Chacun prend sa responsabilité : BE et entreprise de travaux**

Quelques exemples d'essais pilotes mis en œuvre :

> **Venting sur site et in-situ**

> **Traitement biologique**

> **Barrière active**

> **Pompage / écrémage**

> **Stripping**

Journée technique d'information et de retour d'expérience de la gestion des sols pollués - 2017



Journée technique d'information et de retour d'expérience de la gestion des sols pollués - 2017



La nouvelle méthodologie :

- > **Donne une vraie « existence » à l'essai pilote, nécessaire ou du moins utile dans certains cas**
- > **Permet de convaincre le maître d'ouvrage de l'intérêt de les positionner, de façon indépendante, dans le processus de gestion**
- > **Garantit, à un coût limité, au maître d'ouvrage de ne pas « se lancer dans le vide »**